Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

**Band:** 132 (2006)

**Heft:** 18: Distinctions

Werbung

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# sia

#### **PROJET DE NORME SIA 269**

#### Conservation des structures

Sous la responsabilité de Peter Marti, le comité directeur chargé de la norme sur la conservation de structures porteuses a approuvé le 8 mai 2006 la structure générale du projet. La Société suisse des entrepreneurs (SSE) est devenue partenaire et a délégué Heinrich Bütikofer au sein du comité directeur. Le 7 juin 2006, la commission centrale des normes et règlements (CNR) a aussi approuvé l'articulation du projet et traité les requêtes pour les normes des divers modes de construction. Des responsables de chacune des normes ont été désignés et les groupes de travail sont pratiquement constitués.

Seule la requête pour la norme SIA 269/4 « Construction mixte acierbéton » a été ajournée, ce texte devant être rédigé sur la base des deux normes SIA 269/2 et 269/3 qui couvrent respectivement le béton et l'acier. Dans certains domaines particuliers, notamment pour la norme SIA 269/2 « Construction en béton », les travaux sont par ailleurs déjà largement engagés. Quant à la norme qui définit les principes généraux (SIA 269 « Bases pour l'élaboration de la conservation de structures porteuses ») elle en est à sa dixième version. La mise en consultation de la série complète des normes sur la conservation est prévue pour début 2008, la publication devant avoir lieu fin 2008.

Dr Peter Ritz, directeur du projet SIA 269

## BRUIT : NOUVEAUTÉS DE LA NORME SIA 181

Outre une adaptation des exigences et une réorganisation de sa structure, la nouvelle édition de la norme SIA 181 « Protection contre le bruit dans le bâtiment » comprend un rapprochement avec les normes ISO et EN. L'évaluation de la perception du bruit est améliorée par la prise en compte de deux nouveaux termes d'adaptation lors de la détermination de l'isolement au son aérien et au bruit de choc. La norme contient aussi des règles de protection contre le bruit pour la nuit, tout particulièrement contre le bruit provenant de locaux avec de la musique ou d'installations produisant des basses fréquences.



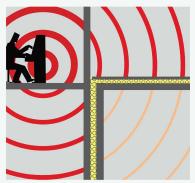
## sia

Pour l'acoustique des salles (locaux scolaires et les salles de sport), la nouvelle norme SIA 181 définit des formules simples, permettant le calcul des temps de réverbération prescrits. Elle décrit le procédé de simulation de bruits pour les équipements techniques du bâtiment et autres installations fixes, ceci en respectant les méthodes de mesurage et d'évaluation en vigueur jusqu'ici en Suisse. Finalement, la norme contient des recommandations en matière de protection phonique à l'intérieur d'une unité d'utilisation (appartement, bureau, école, hôtel, EMS, etc.).

Les normes de protection phonique ne peuvent pas à elles seules empêcher tous les problèmes de nuisance sonore due à des défauts de construction ou de mise en œuvre. En particulier, les émissions à basses fréquences échappent à une évaluation normative et seule une parfaite connaissance de ce domaine spécifique et la responsabilité d'un professionnel sont à même d'y remédier. Le professionnel est responsable de contribuer à la recherche du résultat de la protection phonique initialement souhaitée. La norme fixe uniquement les règles de base afin d'obtenir une protection phonique préventive dans le bâtiment. La paix entre voisins dépend aussi du respect et de la tolérance entre celui qui provoque et celui qui subit la nuisance sonore. L'édition 2006 de la norme 181 est entrée en vigueur en juin 2006.

Un commentaire complet relatif à la nouvelle édition de la norme SIA 181 est disponible sous <www.sia.ch/fachartikel>

Frieder Emrich, LFEM, Dübendorf



La nouvelle norme et la documentation «Protection contre le bruit dans le bâtiment» correspondent à la connaissance des techniques d'aujourd'hui.



## the SPIRIT of WATER

Est-ce une salle de bains? Est-ce un lounge? Cela fait-il une différence? Lulu propose un design original aux angles arrondis, une esthétique aux formes douces, qui se reflètent dans le concept global de la série. Lulu a été conçue par Sieger Design. Aloys F. Dornbracht GmbH & Co. KG, Köbbingser Mühle 6, D-58640 Iserlohn. Pour recevoir notre documentation Lulu, contactez directement: Sadorex Handels AG, case postale, CH-4616 Kappel SO, Tél. 062-7872030, Fax 062-7872040, Exposition: Letziweg 9, CH-4663 Aarburg, E-Mail sadorex@sadorex.ch www.sadorex.ch www.dornbracht.com.